

Extrait du SNES de la Corse

<http://corse.snes.edu/actualites/article/loi-d-orientation-et-de>

Loi d'orientation et de programmation

- Actualités -

Date de mise en ligne : mardi 23 octobre 2012

Copyright © SNES de la Corse - Tous droits réservés

La concertation « Refondons l'Ecole de la République » lancée par le gouvernement vient de s'achever.

Dans notre académie, les élus du SNES-FSU ont participé tout au long du mois de septembre à l'ensemble des commissions dont voici les synthèses :

Synthèse de l'atelier sur « des rythmes éducatifs adaptés » :

Le point de départ de cette réflexion repose sur un constat évident : les journées des élèves sont beaucoup trop lourdes, trop longues, et l'intérêt de l'enfant est très peu pris en compte. Cela suppose donc un réaménagement des temps scolaires et périscolaires. La journée d'un élève jusqu'en 5ème devrait se limiter à 5 heures d'apprentissage et ne devrait pas excéder 6 heures pour les autres niveaux. La semaine serait rallongée d'une demi-journée, le mercredi matin par exemple. Cette réorganisation pose cependant le problème de la prise en charge du temps périscolaire par d'autres intervenants (associations, communes, CTC) et pourrait conduire à certaines inégalités. La mise en phase de ces différents intervenants peut donc s'avérer assez complexe. Par ailleurs, de tels aménagements supposent également une réflexion sur les programmes, les enseignements et donc le métier de l'enseignant ; sur ce point le SNES-FSU s'élève sur la refonte du statut des enseignants - que réclame le SGEN - se positionne également contre le zonage concernant notamment les vacances d'été et réaffirme sa demande de revalorisation salariale. Le SNES-FSU valide le rythme 7 semaines d'apprentissages - 2 semaines de vacances. Nous devons donc réfléchir à une école mieux organisée, basée sur les besoins de l'enfant, en ne perdant pas de vue la question essentielle à nous poser : quel est le rôle de l'Ecole ?

Synthèse de l'atelier sur « une vraie formation initiale et continue » :

Concernant la formation initiale, les élus SNES-FSU ont demandé plus de lien entre la théorie et la pratique ainsi qu'une entrée progressive dans le métier car il y a un trop grand décalage entre la formation et le terrain. Il a été demandé également du temps de coordination pour les divers acteurs des différents lieux de formation initiale. Nous avons souligné que l'ESPE (Ecole Supérieure du Professorat et de l'Education) et l'Université devaient travailler en étroite collaboration.

Le SGEN et le SNALC ont souvent tenu des positions contraires aux nôtres. Exemples : la formation continue doit être assurée par les entreprises en Lycée Pro ; le nombre d'heures de cours devant élèves devrait varier en fonction de la discipline ; les agrégés doivent donner plus de leur temps, ...

Les élus SNES-FSU ont rappelé que le concours devait valider un acquis technique et qu'il devait être complété par une solide formation pédagogique (l'année de stage doit être une année de formation pleine et entière). Nous avons également défendu l'importance de l'introduction de la recherche au sein de la formation et ce tout au long de la carrière d'enseignant.

Les élus SNES-FSU ont demandé de mettre fin à la précarité des non-titulaires, la possibilité de mettre en place une reconnaissance des compétences acquises et un plan de titularisation pour les contractuels. Ils ont également fait remarquer que le recrutement au niveau Master 2 impliquait une revalorisation des salaires.

Les élus SNES-FSU ont demandé dans le cadre de nos horaires de service de prévoir des décharges suffisantes pour permettre une formation continue tout au long de notre carrière et bien entendu sur notre temps de travail.

Nous avons également souligné l'importante diminution de l'offre de formation depuis plusieurs années.

Synthèse de des ateliers sur « la rénovation du collège » et « la redéfinition du socle commun » :

La mise en place du socle n'a pas permis de relever les principaux défis que le collège doit aujourd'hui relever.

Le ministère semble vouloir aller vers une simplification du socle et du LPC pour leur donner une formulation plus conforme à leur logique propre.

Il faut que le collège devienne le lieu propice des apprentissages, débarrassé des formes de conflits qui trop souvent altèrent le climat des établissements. Il faut organiser le collège de manière à permettre un encadrement de l'élève à

même de compenser les inégalités sociales et culturelles.

Pour le SNES-FSU, il faut sortir de la pensée « socle commun = solution miracle » à tous les problèmes du système. Le SNES a réaffirmé son exigence d'égalité dans les moyens accordés aux différents territoires et établissements.

Synthèse de l'atelier sur « le lycée de la réussite » :

Actuellement le lycée ne permet pas la réussite de tous ; il met en évidence un déséquilibre des filières au sein de la série générale : la série S devient de plus en plus une série généraliste d'excellence et la série L s'effondre au bénéfice de la série ES. La voie technologique est fragilisée, concurrencée par la voie professionnelle.

Pour le SNES-FSU, il faut faire du lycée une étape choisie et cohérente dans le parcours de chaque élève. Il faut remettre à plat la réforme du lycée avant qu'elle ne mette davantage en difficulté la série L, la voie technologique et de fait les élèves qui suivent ces enseignements.

Synthèse de l'atelier sur « une grande ambition pour le numérique » :

Dans un premier temps, il y eut un état des lieux dans l'académie : sur la base d'un amortissement sur 5 ans, il y aurait 1 PC pour 6 collégiens, 1 PC pour 3 lycéens, 1 vidéo projecteur pour 33 élèves. Dans le rural, il existe encore des écoles sans accès internet, ni PC. Les élus SNES-FSU sont intervenus pour signaler que cela ne prenait pas en compte les pannes de matériel et que la réalité du terrain semblait bien différente des chiffres avancés.

Les élus SNES-FSU sont intervenus pour demander l'équipement individuel des professeurs, le recrutement de façon pérenne de personnes chargées de l'informatique dans les EPLE, le raccordement à la fibre optique, la mise en place de formations sérieuses, la création de la discipline informatique au lycée, des PC de qualité avec SAV, le wifi pour les élèves, des PC pour les internes.

Le SGEN, l'UNSA, le SNALC considèrent que les formations des enseignants en TICE doivent avoir lieu en dehors des heures de cours, par exemple le mercredi après-midi.

Synthèse de l'atelier sur « la prévention du décrochage scolaire » :

Les personnes présentes, fortes de leurs expériences, ont pu échanger sur le traitement du décrochage. Leurs témoignages montrent que des solutions existent reposant inévitablement sur un travail d'équipe pluridisciplinaire : CPE, enseignants, Co-Psy, infirmière, assistante sociale et relais associatifs. Tous ont constaté que leur travail souvent efficace repose pourtant sur la bonne volonté de chacun et sur du « bricolage ». Tous regrettent de ne pas être encadrés ni soutenus par l'institution qui pourrait formaliser les temps de concertation et assurer les liens entre les différents intervenants.

Concernant la prévention, il est constaté que les établissements du premier degré ne disposent pas d'équipe pluridisciplinaire. La présence d'une infirmière, d'une assistante sociale, d'une équipe enseignante formée pour aider les élèves en difficulté dès la maternelle apparaît nécessaire.

Un concept à la mode : le travail modulaire présenté comme un moyen de favoriser la personnalisation du parcours scolaire des élèves.

Un consensus : le besoin de formation initiale et continue des enseignants. Il faut améliorer la formation disciplinaire et pédagogique mais aussi renforcer la sensibilisation concernant les réalités sociales et psychologiques des enfants et adolescents.

Pour le SNES-FSU, la lutte contre le décrochage scolaire doit être une priorité et le maintien d'un service public de l'orientation scolaire au sein du ministère de l'Education nationale est indispensable.

Le comité de pilotage de la concertation a remis son rapport final au ministre de l'éducation vendredi 5 octobre. Voici le lien pour y accéder :

[Rapport "Refondons l'école"](#)